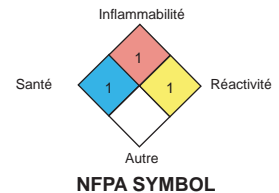


Santé	1
Inflammabilité	1
Réactivité	1
EPP	B

SYMBOLE SIMDU

FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

Z-PLATE™



SECTION 1 – NOM DU PRODUIT ET IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE

Nom commercial:	Z-PLATE™
Identification chimique:	mélange
Utilisation:	enduit protecteur au zinc.
Fabriquant/fournisseur:	Jet-Lube of Canada Ltd. 3820 - 97 rue, Edmonton, Alberta, Canada T6E 5S8
Téléphone: (780) 463-7441	Télécopieur: (780) 463-7454
CCHST: 1-800-263-8466	Urgences: (713) 674-7617

SECTION 2 - COMPOSITION/INFORMATION DES INGREDIENTS

Composantes dangereuses	propulseur	Essences minérales	Kétones
No CAS	68476-85-7	1330-20-7	67-64-1/78-93-3
Poids. %	10-30	10-30.	30-60
OSHA PEL	1000 ppm	100 ppm	475 ppm (en moyenne)
ACGIH TLV	1000 ppm	100 ppm	355 ppm (en moyenne)
DL ₅₀	Non déterminé	6350 ppm (4H exposition, rat)	20850 ppm (4H exposition, rat, moyenne)
CL ₅₀	Non déterminé	5400 mg/kg (oral, rat)	4240 mg/kg (oral, rat, 4 H, moyenne)
Autre	S/o	S/o	S/o

SECTION 3 – IDENTIFICATION DES RISQUES

Voie d'administration:	yeux, inhalation, ingestion, peau.
Yeux:	non irritant à légère irritation oculaire passagère.
Ingestion:	ne constitue pas une voie typique d'exposition occupationnelle. Relativement non toxique en cas d'ingestion.
Inhalation:	les vapeurs peuvent causer maux de tête, étourdissements, nausées et vomissements.
Peau:	irritations, rougeurs et sensations de brûlures peuvent résulter d'un contact prolongé et répété avec la peau.

SECTION 4 – MESURES DE PREMIERS SOINS

Yeux:	rincez avec de l'eau jusqu'à ce que tous les matériaux résiduels soient lavés. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.
Ingestion:	ne pas provoquer de vomissements. Rincer la bouche. Contactez un médecin immédiatement.
Inhalation:	dégagez le passage de l'air. Si les difficultés respiratoires persistent, consultez un médecin.
Peau:	enlevez en essuyant ou avec un nettoyant pour les mains sans eau, suivi d'un lavage à l'eau et au savon.

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammabilité:	inflammable à température ambiante.
Moyens d'extinction:	poudre sèche, mousse, bruite d'eau ou CO ₂ ,
Point d'inflammabilité (COC):	>4°C (25°F)
Propriétés explosives:	LEL – 1.8% UEL – 12%
Température d'auto ignition:	>260°C (500°F)
Produits combustibles dangereux:	oxydes de carbone, fumées et vapeurs irritantes comme produits de combustion incomplète.
Appareillage protecteur:	appareil respiratoire indépendant.

SECTION 6 – MESURES POUR LA DISPERSION ACCIDENTELLE

Déversement:	ramassez l'excès, essuyer ensuite l'endroit affecté et ramasser les résidus avec de la diatomite pour éviter le danger pour les piétons.
Précautions Environnementales:	éviter de déverser dans les drains.

SECTION 7 – MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Procédures de manipulation:	aucune précaution de manipulation spéciale nécessaire. Ne pas pressuriser, couper, chauffer ou souder les récipients vides.
Conditions d'entreposage:	entrez dans un endroit frais, bien aéré.
Contrôles ingénieurs:	Si les manœuvres de l'utilisateur génèrent des vapeurs ou des brumes, utilisez une bonne ventilation pour garder l'exposition aux contaminants aériens sous le seuil d'exposition. L'air compensateur devrait toujours être fourni pour équilibrer l'air éliminé par la ventilation d'échappement. S'assurer que la douche oculaire et la douche d'urgence soient près du poste de travail.

SECTION 8 – CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Équipement de protection personnelle (EPP)	
Protection respiratoire:	appareil respiratoire en espaces confinés.
Protection des mains:	gants protecteurs (personnes hypersensibles).
Protection des yeux :	lunettes protectrices pour application aux pièces en mouvement.
Protection corporelle:	combinaison protectrice.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	aérosol	Odeur:	aromatique
Seuil de l'odeur:	non déterminé	Gravité spécifique, typique:	1.17
Tension de vapeur:	40 kPa	Densité de vapeur:	non déterminée
Point d'ébullition	<13°C (56°F)	% volatile :	75 max.
pH:	neutre	Point de fusion :	S/o
Densité, (typique):	1.17 kg/Litre	Solubilité dans l'eau :	<45% solvant

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité:	chimiquement stable sous conditions normales.
Agents photoréactifs :	aucun.
Conditions à éviter:	sources puissantes d'ignition, températures extrêmes.
Matériaux à éviter:	Agents réactifs et oxydants.
Produits de décomposition dangereux:	peut émettre CO _x , fumées et vapeurs irritantes lorsque chauffé jusqu'à décomposition.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Limite d'exposition au matériel:	voir Section 2
CL ₅₀ des ingrédients, espèces et voies:	voir Section 2
DL ₅₀ des ingrédients, espèces et voies:	voir Section 2
Térogénicité, embryotoxicité et/ou fétotoxicité:	non disponible
Mutagénicité:	non disponible
Effets de l'exposition (chronique) à long terme:	l'application dermique à long terme peut causer des irritations cutanées. Les températures élevées ou les actions mécaniques peuvent former des vapeurs ou gaz. L'inhalation de brumes d'huile ou vapeurs d'huile chaude peut causer l'irritation de l'appareil respiratoire supérieur.

Cancérogénicité : NTP: non IARC: non OSHA: non

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Effets possibles:	dans des cas peu probables, peut générer des fractions d'huiles qui pourraient agir comme polluants marins.
Comportement:	se comporte relativement bien. Potentiel de bioaccumulation nul.
Sort environnemental:	il flotte et se répand sur l'eau, ce qui en fait un contaminant nuisible.

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS SUR LA MISE AU REBUT

Consulter les réglementations fédérales, provinciales et locales pour la mise au rebut des produits pétroliers.

SECTION 14 - INFORMATION SUR LE TRANSPORT

TDG (Canada):	le mélange n'est pas spécifiquement listé dans la base de données du Règlement sur le Transport des Marchandises Dangereuses du Canada. Le mélange contient des composants dangereux.
Nom d'expédition:	AÉROSOLS, INFLAMMABLE
Numéro ONU:	UN 150
Groupe d'emballage:	aucun
Classification:	classe 2.1 gaz inflammables
Exigences d'étiquetage :	étiquette de quantités limitées pour les contenants inférieurs à un IQL de 6 litres net de produit par contenant. Étiquette de classe 2.1 si quantité >6 litres net de produit par contenant ou pour les gros contenants.
Exigence d'affichage:	quantités limitées – aucune requise Grosses quantités - classe 2.1

SECTION 15 – INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

SIMDUT:	classe A, B-5, D-2
LIS:	tous les composants listés.
Conformité au RPC:	ce produit a été classifié selon le critère de risque du Règlement des produits contrôlés. La FTSS contient toutes les informations requises par ce règlement.

SECTION 16 - AUTRE INFORMATION

RPC	- Règlement sur les produits contrôlés
LIS	- Liste intérieure des substances
IQL	- Indice de Quantité Limitée

À partir de la date d'émission, l'information incluse est exacte et fiable au mieux des connaissances de Jet-Lube of Canada Ltd. Jet-Lube of Canada Ltd. Ne justifie ni ne garantit son exactitude et sa fiabilité et ne sera tenu responsable pour toutes pertes ou dommages découlant de son utilisation. C'est à l'utilisateur de s'assurer que l'information offerte convient à l'usage voulu.

Rédigée par: Jet-Lube of Canada Ltd. – Laboratoire
Dernière révision: Le 2 décembre, 2004